

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ
UN LIBRARY

Distr.
GÉNÉRALE
A/34/351
S/13434
3 juillet 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

JUL 17 1979

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-quatrième session
Point 46 de la liste préliminaire^x
APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ
INTERNATIONALE

UN/SA COLLECTION

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

Lettre datée du 3 juillet 1979, adressée au Secrétaire général par
le représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, à titre d'information, le
texte du discours prononcé par Dinh Nho Liem, chef de la délégation du Gouvernement
de la République socialiste du Viet Nam, à la première séance de la deuxième série
d'entretiens sino-vietnamiens, qui s'est tenu le 28 juin 1979.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre
du point 46 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent de la République
socialiste du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

x A/34/50.

79-18370

/...

ANNEXE

Discours prononcé par DINH NHO LIEM, chef de la délégation du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, à la première séance de la deuxième série d'entretiens sino-vietnamiens, qui s'est tenue le 28 juin 1979

Désireuse de restaurer l'amitié traditionnelle entre les peuples vietnamien et chinois, la délégation du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam s'est rendue à Pékin afin de poursuivre, avec la délégation du Gouvernement de la République populaire de Chine, les entretiens relatifs aux problèmes concernant les relations entre les deux pays. A nouveau, nous tenons à transmettre à la population de Pékin, capitale de la Chine, et au peuple chinois tout entier, les cordiales salutations du peuple vietnamien.

Le Viet Nam et la Chine sont de proches voisins. Au cours de la longue lutte révolutionnaire qu'ils ont menée pour l'indépendance, la liberté et la construction nationale, les peuples vietnamien et chinois se sont épaulés mutuellement, se sont prêté appui et assistance, et ont développé une profonde amitié. Le peuple vietnamien a toujours chéri cette noble amitié qu'il a tout fait pour préserver et renforcer.

Dernièrement, les dirigeants chinois ont porté un coup sévère à l'amitié traditionnelle qui lie les deux peuples. La guerre d'agression de grande envergure qu'ils ont lancée contre le Viet Nam en février dernier a gravement compromis les relations entre les deux pays. C'était une guerre d'extermination impitoyable qui a causé d'indicibles souffrances au peuple vietnamien et des dommages considérables au Viet Nam, porté atteinte aux intérêts du peuple chinois et mis en danger la paix et la stabilité dans l'Asie du Sud-Est. Pour cette raison même, le peuple chinois a progressivement pris conscience de la vérité malgré toutes les tentatives des instigateurs de cette guerre criminelle pour dissimuler ou déformer les faits. Les personnes de bon sens ont été de plus en plus nombreuses à s'élever contre cette guerre injuste. Les dirigeants de Pékin jugent encore nécessaire de tenter par tous les moyens de se justifier aux yeux de l'opinion publique mondiale et du peuple chinois et de rejeter la responsabilité du déclenchement de cette guerre d'agression. Nous sommes fermement convaincus que, comme le peuple vietnamien, le peuple chinois ne veut pas la guerre entre les deux pays. L'amitié entre les peuples vietnamien et chinois triomphera de toutes les épreuves et s'épanouira à nouveau.

Dans cet esprit et faisant preuve de cette confiance en l'avenir, le peuple et le Gouvernement vietnamiens ont pris d'importantes initiatives au cours des entretiens afin de régler les problèmes qui se posent dans les relations sino-vietnamiennes et de restaurer des relations normales entre les deux Etats, de même que l'amitié traditionnelle entre les deux peuples. Il est regrettable qu'après les cinq réunions, qui ont eu lieu à Hanoi pendant un mois, la première série d'entretiens n'ait pas répondu aux vœux des deux peuples et de l'opinion publique mondiale; en entamant aujourd'hui la deuxième série d'entretiens à Pékin, il importe que nous regardions en arrière afin d'examiner les raisons pour lesquelles la première série d'entretiens a abouti à aucun résultat.

Après avoir conquis sa pleine indépendance et réalisé son unité, le peuple vietnamien n'a pas d'aspiration plus profonde que d'assister à l'instauration d'une paix durable qui lui permettrait de reconstruire son pays, à l'issue de 30 années de guerre ininterrompue, et de vivre en paix et d'entretenir des relations amicales avec les autres nations, et en particulier ses voisins; les allégations de la Chine au sujet de prétendues visées expansionnistes et de la volonté d'hégémonie du Viet Nam en Asie du Sud-Est sont en contradiction avec les faits. Les desseins que la partie chinoise attribue au Viet Nam sont précisément ceux que les dirigeants chinois nourrissent depuis longtemps déjà et tentent maintenant de concrétiser.

C'est pourquoi, dès le début de ces entretiens, nous avons clairement indiqué que les racines profondes et les causes immédiates des tensions qui ont abouti à la récente guerre d'agression contre le Viet Nam résident dans la politique expansionniste de grande puissance et la volonté d'hégémonie que poursuivent les dirigeants chinois et dans l'hostilité qu'ils manifestent à l'égard du Viet Nam. Brandissant l'étendard de l'indépendance nationale et du socialisme, de la paix et de l'amitié, le peuple vietnamien est résolu à défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de sa patrie et à préserver sa position d'indépendance et de souveraineté. En même temps, il est profondément attaché à la paix et a toujours souhaité maintenir l'amitié traditionnelle qui le lie au peuple chinois, et les relations de bon voisinage qu'il entretient avec la République populaire de Chine. Le peuple vietnamien s'est toujours prononcé en faveur d'un règlement négocié de tous les problèmes concernant les relations entre les deux pays.

Compte tenu de cette position ferme et de la bonne volonté dont nous faisons preuve, nous avons avancé une importante proposition sur les principes fondamentaux et le contenu d'un règlement en trois points des problèmes concernant les relations entre les deux pays (A/34/201-S/13257, annexe) :

1. Adoption d'urgence de mesures visant à assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays et à faire en sorte que les personnes capturées pendant la guerre puissent rapidement rejoindre leurs familles.
2. Rétablissement de relations normales entre les deux pays sur la base du principe de la coexistence pacifique.
3. Règlement des problèmes frontaliers et territoriaux entre les deux pays sur la base du principe du respect de la frontière historique; respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

Cette proposition complète, raisonnable et sensée, vise d'une part à régler les questions urgentes soulevées par la guerre récente et à prévenir une reprise des hostilités, et d'autre part, à régler les problèmes fondamentaux qui se posent dans les relations sino-vietnamiennes, répondant ainsi au désir de paix et de stabilité des peuples de l'Asie du Sud-Est et des autres régions du monde. Cette proposition a suscité une approbation et une satisfaction croissantes de la part de vastes secteurs de la communauté internationale qui la considèrent comme une importante initiative de paix.

A trois reprises, nous avons également formulé des recommandations sur les moyens d'examiner les problèmes soulevés par l'une quelconque des deux parties, dans un esprit d'égalité et sans vouloir imposer nos vues à l'autre partie, de manière que des entretiens concrets et constructifs puissent avoir lieu.

Etant donné cette attitude réfléchie adoptée par la partie vietnamienne et la bonne volonté dont elle a fait preuve, les entretiens auraient certainement pu progresser si seulement la partie chinoise avait réellement souhaité régler les problèmes. Or, tout au long de la première série de négociations, la partie chinoise a adopté une position et une attitude complètement opposées.

La partie chinoise a tenté de rejeter sa responsabilité dans la guerre d'agression contre le Viet Nam que l'humanité tout entière ne cesse de condamner. Elle a présenté une proposition en huit points (A/34/213-S/13278, annexe), dans laquelle elle a exposé sa politique expansionniste et hégémoniste de grande puissance. Elle tentait, de la sorte, d'obtenir à la table de négociation ce qu'elle n'avait pu obtenir par aucun autre moyen, y compris la guerre, à savoir que le Viet Nam renonce à sa juste position d'indépendance, de souveraineté et de solidarité internationale, qu'il abandonne même sa souveraineté territoriale et s'aligne sur la politique chinoise d'alliance avec l'impérialisme dirigé par les Etats-Unis et d'opposition aux pays socialistes et au mouvement mondial pour l'indépendance nationale, la démocratie, la paix et le progrès. La partie chinoise a éludé la proposition en trois points, raisonnable et sensée, que la partie vietnamienne a présentée, et elle a soulevé des questions qui ne relèvent pas des relations bilatérales, ce qui est contraire à l'accord entre les deux parties qui étaient convenues de n'examiner à ces négociations que les problèmes relatifs aux relations entre les deux pays. Elle n'a pas mentionné les mesures qu'il importe de prendre d'urgence pour assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays, alors que dans ses déclarations et dans ses notes, elle avait précédemment insisté à six reprises sur la nécessité d'examiner cette question lors des pourparlers. Elle a rejeté toutes les propositions du Viet Nam sur la méthode de discussion et s'est bornée à tenter d'imposer sa proposition en huit points. De toute évidence, la partie chinoise était venue à la table de négociation non pas pour négocier, dans un esprit d'égalité, en vue de régler les problèmes mais uniquement pour contraindre l'autre partie à accepter ses vues. Si la première série d'entretiens n'a abouti à aucun résultat, c'est à la partie chinoise, et à elle seule, qu'il faut en imputer la faute.

A l'heure actuelle, les peuples des deux pays, de même que la communauté internationale tout entière, suivent avec un vif intérêt et de grands espoirs la série d'entretiens en cours. La responsabilité qu'assument les délégations vietnamienne et chinoise est par conséquent extrêmement lourde.

Faisant toujours preuve de la même bonne volonté, la délégation du Gouvernement vietnamien ne ménagera aucun effort et discutera avec la délégation du Gouvernement chinois dans un esprit d'égalité pour parvenir à un règlement satisfaisant des problèmes qui se posent dans les relations sino-vietnamiennes, établir la paix et la stabilité aux régions frontalières et restaurer des relations normales entre les deux pays, de même que l'amitié traditionnelle entre les deux peuples. Dans cet esprit, la délégation du Gouvernement vietnamien réaffirme la proposition en trois points sur les principes fondamentaux et le contenu d'un règlement des problèmes

concernant les relations entre les deux pays. Nous espérons que la partie chinoise y répondra favorablement. En même temps, nous sommes disposés, comme nous l'avons proposé, à examiner les questions que l'une ou l'autre partie soulèvera à chaque séance.

Depuis la guerre d'agression lancée récemment contre le Viet Nam et alors même que les négociations sont en cours, la situation dans les régions frontalières des deux pays demeure très tendue. La partie chinoise a continué de masser des troupes et de concentrer du matériel de guerre à proximité de la frontière vietnamienne, de se livrer chaque jour à des actes de provocation armée et d'hostilité, violant la souveraineté territoriale du Viet Nam et menaçant sa sécurité. Les tirs n'ont pas cessé; la paix et la stabilité, de même que la vie et le travail des populations vietnamiennes frontalières sont constamment menacés. La partie chinoise, en collusion avec les impérialistes américains, a lancé une campagne mondiale contre le Viet Nam et tente par tous les moyens de semer la discorde entre les pays de l'Asie du Sud-Est et le Viet Nam; ne tenant aucun compte de la condamnation de leur politique par l'opinion publique mondiale et de l'opposition du peuple chinois, un certain nombre de dirigeants chinois ont récemment menacé à nouveau de donner au Viet Nam une deuxième leçon, et même de nombreuses autres leçons. Des déclarations aussi inadmissibles ne peuvent d'aucune manière intimider le peuple vietnamien.

Le peuple vietnamien et le peuple chinois souhaitent la paix et l'amitié. Les peuples de l'Asie du Sud-Est veulent la paix et la stabilité. Il est donc urgent que nous écartions la menace que représentent les événements survenus le long de la frontière entre les deux pays et les déclarations susmentionnées.

Les deux parties sont récemment convenues d'autoriser les personnes capturées pendant la guerre à rejoindre leurs familles. Cette mesure renforce la possibilité pour les deux parties de parvenir à un accord sur des problèmes concrets si elles souhaitent un règlement.

Compte tenu des résultats qui ont été obtenus, la délégation du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, aux fins de réduire et d'éliminer la tension le long de la frontière, et de créer une atmosphère favorable pour les entretiens, propose que les deux délégations concluent immédiatement un accord afin de mettre un terme aux actes de provocation armée dans les régions frontalières des deux pays. On trouvera ci-dessous le texte de notre projet :

"Accord

entre la délégation du Gouvernement de la République
socialiste du Viet Nam et la délégation du Gouvernement
de la République populaire de Chine

Pendant les négociations que poursuivent actuellement les deux parties sur les mesures,

En vue d'établir, de manière durable, la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays et en ce qui concerne les problèmes fondamentaux qui se posent dans les relations entre les deux pays, et aux

fins de créer une atmosphère favorable aux entretiens, les deux délégations ont mis au point d'un commun accord, en tant que mesure d'urgence, les dispositions ci-après qui prendront effet à 6 heures (heure de Hanoi) ou à 7 heures (heure de Pékin) le 5 juillet 1979 :

Les parties s'abstiendront de toute activité d'espionnage et de reconnaissance sous quelque forme que ce soit sur le territoire de l'autre partie, d'activités offensives, d'actes de provocation armée, de tirs à partir d'un territoire vers l'autre, sur terre, sur mer et dans l'air et de toute activité menaçant la sécurité de l'autre partie.

Chaque partie donnera l'ordre à toutes ses forces armées d'appliquer immédiatement et à la lettre l'accord susmentionné. Cet ordre sera annoncé à la radio et dans les journaux de chaque partie."

Cette proposition de la délégation vietnamienne est très concrète, équitable et raisonnable, elle procède de la situation et des impératifs mentionnés plus haut. Il suffit que les deux parties souhaitent réduire les tensions pour qu'un accord puisse être conclu et appliqué sur-le-champ. Cette proposition est constructive, ne contient aucune condition préalable, elle ne doit être imposée par aucune des deux parties, elle favorise les intérêts des deux peuples et répond au désir de paix et de stabilité des populations de l'Asie du Sud-Est. Si elle est appliquée, elle contribuera à éliminer les obstacles qui entravent les négociations, encouragera une meilleure compréhension mutuelle et permettra aux deux parties de s'entendre sur d'autres mesures visant à assurer, de manière durable, la paix et la stabilité dans les régions frontalières et de régler progressivement les autres questions fondamentales qui se posent dans les relations entre les deux pays. Nous souhaitons vivement une réponse positive de la part de la partie chinoise.
